

BTS

Spécialité : **Productions Animales**

Support professionnel : **Elevage équin – Elevage bovin lait**

• Objectifs de la formation

⇒ Acquérir de solides connaissances générales, scientifiques et une capacité d'analyse de l'environnement du secteur de l'élevage dans sa globalité.

Cette formation est sanctionnée par un diplôme de niveau III du Ministère de l'Agriculture.

⇒ Former des spécialités dans les domaines de l'élevage, de l'alimentation, de la sélection, de l'hygiène et de la gestion des troupeaux.

Remarque : L'entreprise support de formation doit OBLIGATOIREMENT présenter un atelier d'élevage suffisamment développé pour permettre la réalisation de l'objectif ci-dessus.

A l'issue du BTS, il est possible pour certains de se spécialiser par exemple dans le domaine hippique en préparant le BP JEPS.

• Conditions d'admission

Etre titulaire d'un diplôme de niveau IV (certains BAC nécessitent une dérogation),

⇒ Avoir moins de 26 ans,

⇒ Justifier d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise habilitée, située dans le quart Nord-Ouest de la France,

⇒ L'admission définitive sera déterminée par l'étude du dossier de pré - inscription suivi d'un entretien avec un formateur (courant du mois de mai).

• Modalités d'inscription

⇒ Remplir et renvoyer le dossier d'admission

• Organisation de la formation

La formation se déroule en 2 ans.

Le contrat d'apprentissage peut débuter à partir de juillet de la 1^{ère} année de formation. Le 1^{er} regroupement au CFA a lieu en septembre.

La formation annuelle se répartit comme suit :

⇒ **Entreprise** : 27 semaines + 5 semaines de congés payés,

⇒ **CFA** : 20 semaines soit 1 400 heures de formation générale et technologique avec une alternance générale de 2 semaines en entreprise et 2 semaines au CFA.

Si l'entreprise et son environnement ne permettent pas de réunir les éléments nécessaires pour le rapport évalué lors de l'examen final, un stage de 3 semaines sera à effectuer dans une entreprise différente de l'entreprise d'accueil.

Le **CFA** doté d'installations performantes s'appuie sur :

⇒ Son exploitation hippique avec une cavalerie de 40 chevaux qui permettent de compléter les apports techniques acquis en entreprise,

⇒ Son exploitation agricole de 100 ha, avec un quota de 320 000 litres de lait, 90 taurillons, 50 truies naisseurs-engraisseurs.

La relation CFA/Entreprise est assurée par :

- ➔ **Le formateur – tuteur de l'apprenti.** Celui-ci se rend en entreprise à raison d'une fois par an.
- ➔ **Le livret de liaison** : Suivi permanent des 2 lieux de formation

• Contenu de la formation sur les 2 années.

Modules d'enseignement généraux		Modules Spécifiques	
D1.1 – Mathématiques appliquées, Statistiques	60 h	D4.1 – Activité d'élevage et environnement	61 h
D1.2 – Informatique	40 h	D4.2 – Collecte et traitement des données	69 h
D2.1 – Anglais	78 h	D4.3 – Biologie et Chimie	98 h
D2.2 – Techniques d'expression, de communication d'animation, de documentation.	156 h	D4.4 – Technologie générale et comparée des productions animales	218 h
D3.1 – Economie générale et droit du travail	80 h	D4.5 – Appréciations, manipulations sur les animaux, les surfaces fourragères et les installations d'élevage	87 h
D3.2 – Economie et politique des productions animales	66 h	D4.6 – Conduite d'un élevage porcin	30 h
D3.3 – Fonctionnement de l'exploitation agricole	70 h	D4.7 – Conduite d'un élevage bovin ou équin et production fourragère	90 h
Total heures	550 h	Total heures	653 h

*Horaires indicatifs

Activités pluridisciplinaires : 94 heures

Exposés, enquêtes et analyses de données, diagnostic global d'exploitation, étude d'ateliers de production, étude de filière, utilisation de logiciels professionnels.

Module d'Initiative Locale : 57 heures – Découverte de l'élevage dans un pays européen ou une région française.

Education physique et sportive ou Equitation : 46 heures

• Structure de l'examen

L'examen est obtenu pour :

- ◆ 50 % en Contrôle en Cours de Formation (CCF)
- ◆ 50 % en épreuves terminales de fin de cycle

• Renseignements complémentaires...

Important : L'hébergement n'étant pas assuré au sein de l'Etablissement, vous pouvez contacter l'Association Départementale d'Information pour le logement des jeunes (ADIL 02.43.69.57.00).

Enseignement agricole
Formations grandeur nature



Fonds social européen

